Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

Avis d'appel public à la concurrence

1 - Nature du marché : Marché public de service
2 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Association des Usagers du Restaurant Inter Administratif de Colmar
66, rue des Clefs
68000 Colmar
Adresse du profil d'acheteur : http://www.marches-publics.gouv.fr
3 - Objet du marché : Marché de services de restauration au profit du restaurant inter administratif de Colmar
4 - Codes CPV : 55322000 élaboration (cuisson) de repas / 55321000 préparation de repas / 55320000 distribution de repas
5 - Caractéristique principale : Marché unique
6 - Date d'effet du marché et durée d'exécution des prestations : 3 ans à compter du 1er décembre 2019 – renouvelable 2 fois un an – maximum 5 ans.
7 - Visite du site obligatoire : le 23 mai 2019 à 15h00 à l'adresse suivante :
Restaurant Administratif
66 rue des Clefs
68000 Colmar
Dans ce cas, il conviendra au préalable de prévenir de votre présence à l'adresse suivante :
maryse.grondin@haut-rhin.gouv.fr pour le 21 mai 2019 15h00 dernier délai.
8 - Conditions de participation : Les renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la situation juridique, de la capacité économique, financière et technique en vue de l'examen des candidatures sont fixés dans le règlement de la consultation.
9 - Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
10 - Procédure : Procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique
11 - Modalités d'envoi des offres :
- uniquement par voie électronique sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse suivante www.marches-publics.gouv.fr
Les plis réceptionnés après la date et l'heure limites fixées ci-dessous ne seront pas examinés.
12 - Procédures de recours :
Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - 67000 STRASBOURG - Téléphone : 03 88 21 23 23 - Télécopieur : 03 88 36 44 66
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 à L551-12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

13 - Date limite de réception des offres : lundi 17 juin 2019 à 11h00
14 - Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 6 mai 2019